

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

**Le Conseil Municipal s'est réuni le 22 mai 2014 à St-Barthélemy le Plain, en Mairie, sous la présidence de M.DARD Thierry, Maire.**

**Étaient présents :** DARD Thierry – ROCHE Eric – DESESTRET Laurent – OSTERNAUD Grégory – FIGON Evelyne – VAUX Françoise – CHAPELLE Patrick – COISSIEUX Jean-Yves – CELLIER Jean-Paul – VERON Cédric – PALISSE Eric – DESPESSE Arnaud – COISSIEUX Gilles – CHAPOUTIER Dominique

**Était absent excusé :** BUFFIERE Didier (procuration DARD Thierry)

**Secrétaire de séance :** OSTERNAUD Grégory

### **1. Participations scolaires**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'avenant avec la commune de Vion concernant la participation scolaire.

### **2. Déplacement des limites d'agglomération**

M. le Maire expose au Conseil Municipal les problèmes de sécurité liés à la grande vitesse des automobilistes à la montée du cimetière, en limite d'agglomération. Il propose de solliciter l'autorisation du Conseil général pour rétablir les limites d'agglomération à l'entrée du village (modifiées à la demande de la DDT en 2012) afin d'avertir les automobilistes de la limitation à 50.

### **3. Grenellisation du PLU**

M. le maire informe le conseil municipal que la prochaine révision du PLU devra tenir compte des lois Grenelle, et propose de faire les démarches afin d'obtenir des subventions dans cette perspective.

### **4. Règlement et tarifs de la salle polyvalente**

Le Conseil Municipal valide les nouveaux tarifs de la Salle Polyvalente (qui entreront en vigueur le 1/01/2015) ainsi que le portable d'astreinte pour les locations.

### **5. TIG sur la commune**

Le Conseil Municipal accepte de s'inscrire pour recevoir des personnes ayant des TIG à effectuer, à condition qu'elles résident sur la commune.

### **6. Intervenant en musique**

Le Conseil renouvelle la convention liant la commune et le syndicat Ardèche musique et danse concernant l'intervenant en musique pour 3 classes de l'école.